



2, rue d'Anjou
93290 Tremblay-en-France
01 48 61 09 85
bienvenue@espacecaussimon.com
espacecaussimon.com

PROCÈS VERBAL Assemblée générale 18 avril 2026 – 10 h 30

Ouverture de la séance à 11 h

Les adhérents entrant en séance ont signé la feuille de présence.

Les adhérents présents et les pouvoirs validés constituent un total de 46 voix,
Mme Anne-Catherine Laufer, commissaire aux comptes, est excusée.

Ordre du jour :

1. Présentation et vote du rapport moral 2025-2026 et compte-rendu des activités
2. Présentation et vote du projet d'orientation 2026-2027
3. Présentation et vote du rapport financier 2025 et approbation des comptes
4. Présentation et vote du budget prévisionnel 2026
5. Vote de l'affectation des fonds propres de l'association
6. Vote du tarif de l'adhésion à l'association pour la saison 2026-2027
7. Élection du tiers sortant du Conseil d'administration
8. Divers

1. Présentation et vote du rapport moral et compte-rendu des activités

La présidente, madame Martine Millier présente le rapport moral qui dresse le bilan de la saison 2025-2026. Elle insiste sur le fait que toutes les collaborations mises en œuvre enrichissent les projets proposés aux adhérents et renforcent la visibilité de l'association dans la Ville.
Elle rappelle que l'association développe de nombreux partenariats avec les structures culturelles locales.

La directrice, madame Jocelyne Quélo remercie une bénévole pour son implication dans la communication aux enseignants des écoles élémentaires des parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC) proposés par l'association.

Une participante, en écho au propos de la Directrice, demande si ces parcours se construisent également avec l'inspectrice d'Académie.

La Directrice informe que l'ensemble des PEAC proposés par les structures culturelles de Tremblay-en-France aux enseignants des écoles élémentaires et maternelles font l'objet d'une plaquette éditée par la Ville et validée par l'Académie. Le contenu est également accessible sur le site municipal. Une demi-journée de formation, organisée par l'académie de Créteil en collaboration étroite avec la Ville, vient compléter cette plaquette chaque année au mois de septembre. Cette demi-journée permet aux enseignants de découvrir les PEAC proposés et de rencontrer les médiateurs.trices des structures culturelles tremblaysiennes.

La Présidente rappelle que les projets conduits avec les partenaires sont conditionnés par l'octroi de subventions et ne mobilisent donc pas les contributions financières des adhérents. Elle remercie la ville de Tremblay-en-France pour son soutien important et confirmé.

→ **L'assemblée générale valide à l'unanimité le rapport moral 2025-2026**

2. Présentation et vote du projet d'orientation 2026-2027

La Présidente présente les grandes orientations de la saison prochaine : maintien des activités de pratiques régulières, cœur de l'association, poursuite du développement de la transversalité entre les disciplines, maintien des partenariats culturels, poursuite du travail avec les scolaires, maintien des expositions, conférences et sorties culturelles.

Elle annonce le désengagement de la DRAC pour les actions de culture numérique après 13 années de soutien. Ce désengagement oblige à repenser certaines actions et à en supprimer d'autres. La semaine Photophore ne sera ainsi pas reconduite et les actions du centre d'art repensées.

Un participant demande les raisons de ce désengagement.

La Directrice explique que ce sont souvent des orientations politiques qui découlent des baisses de budget alloué à la Culture, - 15 % de budget culturel en 2025 et - 5 % en 2026 pour la DRAC Ile-de-France. Les choix de soutien reconductible se portent alors avant tout sur des structures labellisées, ce qui n'est pas notre cas.

La Présidente rappelle que le maintien de l'engagement de la Ville permet, entre autre, de compenser le déficit des activités de pratiques régulières, les contributions financières des adhérent.e.s ne couvrant pas le coût réel des activités. C'est cet engagement qui permet à l'association de veiller à maintenir des tarifs accessibles. Elle précise que certains nouveaux cours pourront ouvrir sous réserve d'un nombre suffisant d'inscriptions.

Une participante interroge l'assemblée sur la teneur du club lecture.

La Présidente explique que les rencontres ont lieu un samedi par mois à 14 h autour d'échanges sur les lectures de chacun.e.

Une bénévole, madame Odile Defonte présente l'espace d'échanges de savoirs De Fil en aiguille, renommé de manière informelle « tricotage et papotage ». Elle insiste sur l'importance du lien social créé autour de cette activité. Elle explique également la teneur de l'action en cours pour Octobre rose.

Un bénévole, monsieur Dominique Alazard présente l'espace d'échanges de savoirs autour de la photographie où les participant.e.s apprennent les bases de la photographie argentique et numérique, les réglages techniques, le travail de laboratoire et l'utilisation du matériel photographique.

Un bénévole, monsieur Thierry Turgault présente l'espace d'échanges de savoirs autour des technologies numériques. Il donne l'exemple d'un projet mené par le conseil de quartier du Vert-Galant autour de gravures sur plexiglas destinées à des boîtes à livres.

Une bénévole, madame Nadège Cresson présente l'espace d'échanges de savoirs dédié à la généalogie et l'importance des recherches menées par les participants sur leurs origines familiales. Elle annonce un partenariat avec le Théâtre de la Colline autour d'ateliers d'écriture liés à la mémoire familiale en compagnie d'un auteur accueilli en résidence au théâtre.

Le premier adjoint à la Maire, élu à la Culture, la Jeunesse et l'Éducation populaire, monsieur Vincent Favero explique que le théâtre de la Colline fait partie des cinq théâtres nationaux français. Ce théâtre est jumelé avec la ville de Tremblay-en-France dans un projet de territoire dont le Théâtre Louis Aragon est l'un des principaux partenaires.

→ L'Assemblée générale adopte à l'unanimité de ses membres le projet d'orientation 2026-2027

3. Présentation et vote du rapport financier 2025 et approbation des comptes

La trésorière, Valérie Turgault tient à excuser la commissaire aux comptes madame Anne-Catherine Laufer du cabinet Talenz.

Elle rappelle que les comptes annuels comprennent le bilan et le compte de résultat de l'année et ses annexes. Le bilan présente un total net de 211 396 €. Le compte de produits s'établit à 385 722 € et le compte de charges à 395 565 €, ce qui dégage un résultat négatif de 9 793 €.

Elle explique que ce résultat négatif est principalement lié aux indemnités de départ versées à une salariée et un salarié avec une forte ancienneté et au réajustement généré par le changement d'échelon d'un personnel mis à disposition par la Ville.

Elle rappelle également la forte dépendance de l'association aux subventions publiques, notamment la subvention municipale.

➔ **L'Assemblée générale adopte à l'unanimité de ses membres le rapport financier de l'exercice 2025**

4. Présentation et vote du budget prévisionnel 2026

La Trésorière présente le projet de budget prévisionnel pour l'exercice 2026.

Ce budget prend en compte les données déjà connues comme le montant des produits constatés d'avance et le désengagement de la DRAC. Il s'établit à 379 305 €.

Elle annonce plusieurs mesures pour amortir l'augmentation annuelle du point sur les salaires, les 6 000 € de dépense supplémentaire sur le poste du personnel mis à disposition et le désengagement de 12 000 € de la DRAC, annoncé en janvier 2026 sur une saison déjà entamée : regroupement de certains cours, suppression de la semaine Photophore et poursuite d'une gestion rigoureuse. Malgré ces ajustements générant une baisse des dépenses estimé à 4,1 % en comparaison du réel 2025, le budget prévisionnel est soumis déficitaire d'environ 17 000 €.

Elle indique que la décision concernant l'octroi d'une subvention de 4 000 € par le département de la Seine-Saint-Denis pour un projet Culture et Art au collège 26-27 sera connue en juillet prochain.

➔ **L'Assemblée générale adopte à l'unanimité de ses membres le budget prévisionnel 2026 tel que présenté.**

5. Vote de l'affectation des fonds propres de l'association

La Trésorière propose de laisser affecter la totalité du résultat 2025 au report à nouveau.

➔ **L'Assemblée générale décide l'affectation de la totalité du résultat 2025 au report à nouveau.**

6. Vote du tarif de l'adhésion à l'association pour la saison 2025-2026

La Présidente indique que le Conseil d'administration propose de maintenir la cotisation annuelle à 10 €.

➔ **L'Assemblée générale valide le maintien à 10 € du montant de l'adhésion à l'association**

7. Élection du tiers sortant au Conseil d'administration

Le Conseil d'administration compte entre 9 et 12 membres élus. Il est renouvelé par tiers. Cette année, 4 sièges sont à pourvoir au titre du tiers sortant.

4 participants dont quatre sortants confirment leur candidature :

Madame Karyna Lopez qui obtient 46 voix est réélue.

Madame Marie-Claire Guillard qui obtient 46 voix est réélue.

Monsieur Gilles Guillard qui obtient 46 voix est réélu.

Madame Sakina Bourrat qui obtient 46 voix est réélue.

8. Divers

La Présidente informe de l'implication active de l'Espace Jean-Roger Caussimon au sein du réseau TRAS (Transversale des réseaux arts-sciences) et du questionnement actuel au sein du réseau HACNUM quant à la mise en place d'un pôle régional en Ile-de-France.

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, la Présidente lève la séance à 12 h.

Présidente


Trésorière


Secrétaire


